

**SAINNEVILLE-SUR-SEINE.** L'adhésion du canton de Saint-Romain à la Codah continue de susciter des polémiques.

## CDCI : l'appel au calme

**A**près la révolte de neuf maires du canton (notre édition du 14 octobre) dénonçant l'attitude « déloyale » de leur conseiller général, qui a voté, en CDCI (\*), pour l'extension de périmètre de la Codah, en dépit de l'avis opposé des maires du canton (dix contre, six pour), Denis Merville a tenté d'apaiser les tensions.

### Négociateur d'une seule voix

Avant lui, Didier Sanson, président de communauté de communes, avait également appelé « au calme et au sens des responsabilités de chacun », selon les termes du communiqué lu lors de la réunion de Caux Estuaire. « Au-delà des querelles politiciennes entre élus, il y a des enjeux importants », rappelait-il. Convaincu que, « si nous devons négocier notre projet dans la future intercommunalité, il faudrait le faire d'une seule voix, de manière rassemblée. Il en va de notre crédibilité », appuyait-il. Et proposait une réunion sur le sujet le 17 novembre prochain.

Le 26 octobre, c'était donc au tour de Denis Merville de réunir ses collègues maires, pour s'expliquer à nouveau sur son vote.

« On ne peut pas m'accuser de brader le canton, alors que depuis quinze ans j'ai refusé d'aller dans la Codah, ce qui m'a d'ailleurs valu



Les maires attentifs aux explications de Denis Merville

des problèmes avec Le Havre », se défend-il, au lendemain de cette réunion. Pour lui, la cohérence du périmètre « ne peut être niée. C'est là-dessus que nous avons été consultés. Nous avons donné notre accord, en posant beaucoup de conditions, autour des statuts, des compétences, des finances... Si nous n'obtenions pas satisfaction, prévient Denis Merville, alors oui, je reverrais ma position. »

### 80 % des habitants seraient contre

Heurté par les propos tenus à son égard, le conseiller général estime avoir fait un choix raisonnable. « Voter contre aurait été lourd de conséquences », réaffirme-t-il, renvoyant les maires au séminaire de la com'com. « Didier Sanson a dit qu'en cas de majorité large, il sui-

vrait la décision. Si c'est le cas, Jean Moreau (également délégué à la CDCI) et moi reverrions également notre position. »

« C'était une réunion stérile. Denis Merville n'a pas répondu à nos questions », explique l'un des dix maires contre la fusion. « Ce passage en force n'est pas admissible, au point, affirme-t-il, que si l'on faisait un référendum, 80 % des habitants du canton seraient contre la fusion de la communauté de communes avec la Codah. » Des maires prêts, poursuit-il, « à mener des actions, pour mettre fin à ce hold-up, à ce déni de démocratie ».

MARIE-CHRISTINE URSET

\* CDCI : commission départementale de la coopération intercommunale. Séminaire de la communauté de communes Caux Estuaire, jeudi 17 novembre à 18 h.